



RESULTATS ANNUELS 2018

Paris, le 18 avril 2019,

Les comptes annuels établis au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été arrêtés par la Gérance le 18 avril 2019, puis ont été examinés par le Conseil de surveillance, lequel remplit également les fonctions de Comité d'audit.

1. Faits marquants de l'exercice

Changement de contrôle et offre publique d'achat simplifiée

Le 12 janvier 2018, Financière Apsys (société contrôlée par la famille Bansay) a acquis 89,11% du capital et des droits de vote de la société CFI - Compagnie Foncière Internationale (la **Société**) auprès de Yellow Grafton SC qui lui a cédé l'intégralité de sa participation au capital de la Société. En conséquence, Financière Apsys a déposé le 9 mai 2018 auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'**AMF**), conformément aux articles 234-2 et suivants du Règlement général de l'AMF, un projet d'offre publique d'achat simplifiée au prix modifié d'un euro par action (l'**Offre**). L'AMF a rendu sa décision de conformité de l'Offre le 12 juin 2018. L'Offre publique s'est clôturée le 28 juin 2018 et Financière Apsys n'a acquis aucune action de la Société au cours de ladite Offre.

Approbation des comptes sociaux et affectation du résultat

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de la Société qui s'est tenue le 15 mai 2018 (l'**Assemblée Générale**) a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 faisant apparaître une perte de 160 K€.

L'Assemblée Générale a en outre décidé de :

- affecter la perte de 160 K euros sur le compte « report à nouveau » pour le porter au montant débiteur de 270 K€ ; et
- procéder à une réduction du capital de la Société motivée par des pertes, réalisée par imputation du montant de report à nouveau déficitaire à hauteur de 265 K€, et par réduction corrélatrice de la valeur nominale des actions.

Après imputation du report à nouveau débiteur et après réduction de capital, le capital s'établit désormais à 248 K€ et le report à nouveau à 5 K€ (débiteur).

Transformation de la Société et nomination des membres du Conseil de surveillance

L'Assemblée Générale a également décidé de transformer la Société en société en commandite par actions. La société Apsys Alliance Management SAS a accepté la qualité d'associé commandité.

Monsieur Maurice Bansay et Monsieur Fabrice Bansay ont été nommés en qualité de premiers gérants de la Société sous forme de société en commandite par actions dans les statuts de cette dernière pour une durée de 10 ans à compter du 15 mai 2018.

Le conseil d'administration de la Société a été destitué de toutes ses fonctions et a été dissout du seul fait de la réalisation de la transformation.



COMPAGNIE
FONCIÈRE
INTERNATIONALE

L'Assemblée Générale a désigné en qualité de membres du Conseil de surveillance de la Société sous sa forme de société en commandite par actions, pour une durée de quatre années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- Delphine Benchetrit, née le 1er septembre 1968 à Paris (France),
- Madame Claire Vandromme, née le 28 mars 1971 à Montargis (France),
- Monsieur Sacha Bansay, né le 16 octobre 1986 à Boulogne-Billancourt (France), et
- Monsieur Manuel Tessier, né le 6 août 1981 à La Flèche (France).

2. Comptes annuels au 31 décembre 2018

Le total du bilan, dont l'actif n'est plus constitué que de trésorerie, s'élève à 263 K euros (vs 403 K euros au 31 décembre 2017).

La variation principale du poste de Trésorerie est due à la cession de SICAV monétaires détenues chez Crédit Agricole CIB.

Le compte de résultat n'enregistre plus de produits en raison de la rémunération, quasi nulle, des placements de trésorerie. Les charges d'exploitation ressortent à 100 K euros en 2018 vs 160 K euros en 2017.

En conséquence, la perte de la période s'élève à – 100 K euros (vs - 160 K euros en 2017). Le montant des capitaux propres ressort à 200 K euros au 31 décembre 2018 (300 K euros au 31 décembre 2017), la variation étant due principalement à la perte de l'exercice de la Société intervenue au cours de l'exercice.

3- Réunion de l'assemblée générale annuelle des actionnaires

La Gérance a décidé de réunir l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires le 4 juin 2019 au siège social. L'avis de réunion de cette assemblée, comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions, sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 26 avril 2019.

4-Perspectives

Il n'est pas actuellement envisagé de développer une activité opérationnelle au sein de la Société. Un éventuel rapprochement par voie de fusion entre la Société et Financière Apsys n'est pas envisagé à court terme. La Société examine de possibles réorientations de son activité.

CFI-Compagnie Foncière Internationale

Contact Relations Investisseurs

Apsys – vfricano@apsysgroup.com

Tél. : +33 1 44 05 77 77

www.cfi-france.com